

**FORMATION
CONTINUE**

Faculté
**Droit et science
politique**

Université
de **BORDEAUX**



Master 2

Justice, procès et procédures

Parcours **Modes alternatifs de règlement
des litiges (MARL)**



Carte d'identité de la formation

Diplôme

- › Master 2 Justice, procès et procédures

Parcours

- › Modes alternatifs de règlement des litiges

Conditions d'accès

- › Ce diplôme est ouvert aux personnes titulaires d'un master 1, d'une maîtrise ou d'un diplôme jugé équivalent.
- › Pour les personnes n'ayant pas un niveau bac + 4, une validation des acquis professionnels (VAP) pourra être mise en œuvre selon les dispositions réglementaires pour intégrer le diplôme.

Durée et rythme de la formation

- › 1 an réparti en 2 semestres (possibilité de répartir les 2 semestres sur deux années)

Volume horaire

- › Premier semestre : 104h
- › Deuxième semestre : 96h

Organisation de la formation

- › Ce parcours est exclusivement ouvert à la formation continue. Il peut être financé partiellement ou totalement par les organismes de financement de la formation continue.

- › Les enseignements, uniquement en présentiel, sont programmés en fin de semaine (journée du vendredi, ponctuellement le samedi matin) d'octobre à avril.
- › L'équipe pédagogique est constituée d'universitaires et de praticiens.
- › Une inscription à une ou quelques unités d'enseignement (UE) est possible, avec capitalisation des ECTS attachés à l'UE correspondante, sans validation du diplôme

Organisation des enseignements

- › Cours, séminaires professionnels, ateliers pratiques et de mise en situation
- › Contrôle continu et/ou examen terminal à l'issue de chaque semestre

Lieu de la formation

- › Pôle juridique et judiciaire
35 place Pey Berland
33000 Bordeaux

Nombre de places

- › 15

Définition de la discipline

Les **modes alternatifs de règlement des litiges** (MARL) se rapportent aux processus de *résolution amiable des conflits* permettant d'éviter le recours au juge. Valorisés depuis quelques années pour le règlement des litiges entre particuliers, entre partenaires économiques (des secteurs privés ou publics) ou au sein de l'entreprise, ils permettent aux parties en conflit de renouer le dialogue et de trouver, par la négociation, une solution à la fois rapide et pérenne.

Objectifs de la formation

Ce parcours vise à former au maniement des différents processus de règlement amiable des litiges. Il propose une approche transversale pour en comprendre les principes et les avantages sur un plan stratégique et une approche spéciale par une étude approfondie des différents modes alternatifs (médiation, procédure participative, conciliation...).

Contenu des enseignements

Semestre 1

- › UE 1.1.1 Théorie générale des MARL (20h)
- › UE 1.1.2 Droit de l'arbitrage (10h)
- › UE 1.1.3 Ateliers de pratique professionnelle (8h)
- › UE 1.1.4 Stratégie du conflit (16h)
- › UE 1.1.5 Ateliers de positionnement personnel et de communication (24h)
- › UE 1.1.6 Psychologie du conflit (10h)
- › UE 1.1.7 Histoire des MARL (8h)
- › UE 1.1.8 Sociologie du conflit (8h)

Semestre 2

- › UE 2.1.1 Pratique de la médiation (60h)
Présentation des étapes et des outils de la médiation, posture du médiateur, déontologie du médiateur, gestion des émotions en médiation, dispositifs de communication, négociation raisonnée, mises en situation/jeux de rôles
- › UE 2.1.2 Pratique des processus collaboratif et participatif (8h)
- › UE 2.1.3 Pratique de la conciliation (8h)
- › UE 2.1.4 MARL en droit public (12h)
- › UE 2.1.5 Médiation pénale (8h)

Public concerné

Cette formation est destinée aux différents professionnels (juristes d'entreprise, chefs de projet, managers, chefs d'entreprise, DRH, RRH, avocats, huissiers, notaires...) souhaitant intégrer les modèles et les techniques de règlement amiable dans leur pratique professionnelle afin de la perfectionner ou de la diversifier. Elle permet également d'obtenir les compétences nécessaires pour devenir médiateur ou conciliateur.

Dispositifs d'accompagnement

Afin de permettre à chacun de tirer le maximum de profit de cette formation indépendamment de la pratique professionnelle qui est la sienne, un atelier de positionnement personnel et de communication de 12 heures est programmé chaque début de semestre. Il permet à chacun de se défaire des réflexes contentieux et d'aborder différemment le litige.

Points forts de la formation

Dans un souci de toujours concilier théorie et pratique, les enseignements sont prolongés par des ateliers de mise en situation ou de rédaction d'actes. Une part importante de la formation est assurée par des professionnels, praticiens des modes alternatifs de règlement des litiges notamment des médiateurs agréés.

Lieu de la formation

Pôle juridique et judiciaire
35 place Pey Berland
33000 Bordeaux
Accès tram A et B : arrêt Hôtel de ville

Modalités d'inscription

- › Pour une inscription au diplôme :
téléchargement et dépôt du dossier de
candidature sur le site de l'université
(application Apoflux)
Contacter le service scolarité
- › Pour une inscription à certaines UE ou
pour la mise en place d'une VAP : contacter
le service de formation continue

Contacts

- › **Directrice du Master 2 MARL**
Aurélie Bergeaud-Wetterwald
05 56 84 62 17
aurelie.bergeaud-wetterwald@u-bordeaux.fr
- › **Service formation continue**
05 56 01 81 49
formation.continue.dspeg@u-bordeaux.fr
- › **Service scolarité**
Scolarité de la faculté de droit et science
politique, niveau master 2 , Pessac
masterdroit@u-bordeaux.fr

En savoir +

www.u-bordeaux.fr/formation